

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-696248

413046

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 001979

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ECHAM BI M BARKA veuve HAMSI

Date de naissance : 01/01/1957

Adresse : DELLAMANI 2 BLOC D Immobilier

Tél. : 0634674728

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr Fatima NIBANI KHAYAT
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE - DIABETOLOGIE
tot G 237 - Appt 2, Dar Lamani
Hay Mohammadi - Casablanca
Tél: 05 22 60 66 97

Cachet du médecin :

Date de consultation : 15/04/2019

Nom et prénom du malade : M. ECHAM BI M BARKA

Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Diabète et hypertension

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 15/04/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
11/04/2022	C	17000	INP : 09444117691 DR. FAYE, M.D. ANI KHAYA M.DECINE GENERALE ECHOGRAPHIE, GASTRO. LNG 237 - APP. 2, DAI MAN MORTIMER	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
ZMACIE DU PHARMACIE ROUSTINE ZAKA N° 8 Bar Lamone mmodi 50.80 CASA	11/04/12	110,62

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

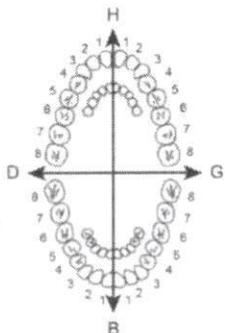
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	11/04/22	3110	152,40

AUXILIAIRES MEDICAUX

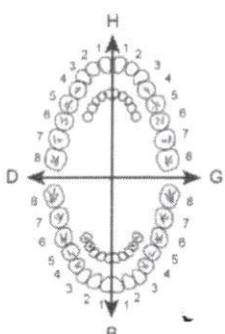
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25633412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

Coefficient des travail

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Dr. NIBANI KHAYAT Fatima

Omnipraticienne

Lauréate de la faculté de Médecine
de Casablanca

Diplômée en Echographie Générale
et Obstétricale de Faculté René

Descartes Paris

Suivi de Grossesse - ECG

Diplômée en Diabétologie de
la Faculté de Médecine Montpellier

DU de Nutrition et Diététique Médicale

Faculté de FES



الدكتورة نباني خياط فاطمة

الطب العام

خريجة كلية الطب الدار البيضاء

حاصلة على دبلوم الفحص بالصدى

بجامعة روني ديكارت بباريس

مراقبة الحمل - تخطيط القلب

حاصلة على دبلوم أمراض السكري

بكلية الطب مونبلي

دبلوم الحمية الطبية والتغذية

كلية الطب بفاس

Casablanca, le 11/06/2024

Dr. NIBANI KHAYAT Fatima

MECHATIBI MBAARKA

91D - Eucalp

100
See Sérum

19,60 - Magist

100

110,60

F.TRENKA

Lot: 3914 A
EXP: 10.1.2026
PPV: 91,00 Dhs

PHARMACIE DU PARADIS
Dr. BOUSTANE Zakia
BLOC L - N° 8 Dar Lamane
Hay Mohammadi - CASA
Tél: 0522.60.80.71

Dr. NIBANI KHAYAT
MEDECINE GENERALE
BLOC L - N° 8 Dar Lamane
Tél: 0522.60.80.97 - CASABLANCA

مجموعة 237، شقة 2، دار الأمان - الحي المحمدي - الدار البيضاء - الهاتف: 97

Lot. G 237 - App. 2 Dar Lamane - Hay Mohammadi - Casablanca - Tél.: 05 22 60 66 97

Megasfon®

Phloroglucinol, Triméthylphloroglucinol

MEGASFON® 80 mg, comprimés orodispersibles

MEGASFON® 160 mg, comprimés orodispersibles

MEGASFON® 150 mg / 150 mg, suppositoires

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser ce médicament. Elle contient des informations importantes pour votre traitement.

Ce médicament peut être utilisé en automédication c'est à dire utilisé sans consultation ni prescription d'un médecin.

Si les symptômes persistent, s'ils s'aggravent ou si de nouveaux symptômes apparaissent, demandez l'avis de votre pharmacien ou de votre médecin.

Cette notice est faite pour vous aider à bien utiliser ce médicament. Gardez là, vous pourriez avoir besoin de la relire.

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

NE LAISSEZ PAS CE MEDICAMENT A LA PORTEE DES ENFANTS

PRÉSENTATION

MEGASFON® 80 mg et 160 mg, comprimés orodispersibles boîte de 10 et 20.

MEGASFON® 150 mg / 150 mg, suppositoires, boîte de 8.

COMPOSITION

Substance actives : Phloroglucinol, Triméthylphloroglucinol
MEGASFON® 80 mg contient 80 mg de Phloroglucinol hydraté par comprimé orodispersible

MEGASFON® 160 mg contient 160 mg de Phloroglucinol hydraté par comprimé orodispersible

MEGASFON® suppositoires contient 150 mg de Phloroglucinol hydraté et 150 mg de Triméthylphloroglucinol par suppositoire.

Excipients : qsp 1 comprimé orodispersible ou 1 suppositoire.

CLASSE PHARMACOTHÉRAPEUTIQUE

ANTISPASMODIQUE MUSCULOTROPE

MEGASFON® appartient à une classe de médicaments appelés antispasmodiques. Il agit contre les spasmes (contractions).

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES

MEGASFON® est indiqué dans les traitements suivants :

Spasmes de l'estomac et de l'intestin, spasmes de la sphincter anal, spasmes de la prostate, spasmes de la vessie, spasmes de la voie urinaire, spasmes de la voie biliaire, spasmes de la voie respiratoire, spasmes de la voie laryngée.

INTERACTIONS AVEC LES PRODUITS DE PHYTOTHERAPIE OU THERAPIES ALTERNATIVES

Sans

GROS

Gross

Si vous

votre

doit é

Allait

L'utili

Dema

médi

SPOR.

Sans ob

EFFETS

MACHIN

Sans objet.

LISTE DES EXCIPIENTS A EFFET NOTOIRE

MEGASFON® comprimés orodispersibles : Lactose, aspartam.

POSÉLOGIE, MODE ET/OU VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Posologie

MEGASFON® 80 mg comprimés orodispersibles :

Chez l'adulte, la posologie usuelle est de 2 comprimés orodispersibles par jour, à prendre au moment de la crise, à renouveler en cas de spasmes importants.
Chez l'enfant, 1 comprimé orodispersible 2 fois par jour.

MEGASFON® 160 mg comprimés orodispersibles, est RESERVE A L'ADULTE.

Prenez 1 comprimé orodispersible, au moment de la crise. Renouvez en cas de spasmes importants en respectant un intervalle minimum de 2 heures entre chaque prise sans dépasser 3 comprimés de MEGASFON® 160 mg par jour.

MEGASFON® suppositoires : 3 suppositoires par 24 heures.

Mode et voies d'administration, Fréquence d'administration

MEGASFON® comprimés orodispersibles : Voie orale.

Chez l'adulte, le comprimé est à dissoudre dans un verre d'eau ou le laisser fondre sous la langue pour obtenir un effet rapide.

Chez l'enfant, le comprimé est à dissoudre dans un verre d'eau.

MEGASFON® suppositoires : Voie rectale.

DANS TOUS LES CAS, SE CONFORMER STRICTEMENT A L'ORDONNANCE DE VOTRE MEDECIN.

SURDOSSAGE

Si vous avez pris plus de MEGASFON® que vous n'auriez dû, consultez

UN MEDICIN, UN INFIRMIER OU DE MUS

19,60

de

Bilan Biologique

Le: 11/04/2022

Dr. Fatima NIBANI KHAYAT
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
Lot. G 237 Appt. 2 Dar Lamane H. B.
Tél: 022.60.66.97 - 022.60.66.98

Dr. Fatima NIBANI K.
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE

Nom/Prénom: HAFIDHES EL BARKA

Hématologie

- NFS
- Plaquettes
- VS
- CRP
- Hémoculture

Bilan lipidique

- Cholestérol total
- Cholestérol HDL
- Cholestérol LDL
- Triglycérides

Bilan martial

- Fer sérique
- CTF
- Ferritine
- Transferrine

Hémostase

- Temps de Prothrombine
- TCK
- Fibrinogène
- INR

Glucose

- Glycémie à jeun
- Hypoglycémie par VO
- Hémoglobine glyquée

Ionogramme sanguin

- Na+
- K+
- Cl-
- Ca++
- Phosphore
- Mg++
- Bicarbonates (HCO3-)
- Urée
- Crétatbine
- Acide urique

Fonction hépatique et enzymologie

- Amylase
- Bilirubine libre et conjuguée
- Phosphatases acides
- Phosphatases alcalines
- Lactate Déshydrogénase LDH
- Transaminases ASAT, ALAT
- Gamma-GT
- 5' Nucléotidase
- CPK (Créatine Phosphokinase)
- Troponine
- Electrophorèse des protéines EPP
- BNP

Ionogramme urinaire

- Ca++
- Phosphore
- Na+
- K+
- Cl-
- Urée
- Crétatbine

Examen des urines

- Protéinurie des 24h
- ECU
- Antibiogramme

Autres :

Groupage sanguin

- ABO
- Rhésus
- RAI

Sérologie et Immunologie

- VDRL -TPHA
- Hépatite B
-
-
- Hépatite C
-
-
- Sérologie Toxoplasmose
- Sérologie Rubéole
- β-HCG Plasmatique
- Facteur Rhumatoïde : (Latex, Waaler Rose)
- Anticorps anti-nucléaires
- Anticorps anti-DNA natif
- ASLO
- Dosage du complément

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MEDICALE
158 Bd de Grange Catégorie B
Télé: 0522.60.66.97

NIBANI KHAYAT
MEDECINE GENERALE
ECHOGRAPHIE
Lot. G 237 Appt. 2 Dar Lamane H. B.
Tél: 022.60.66.97

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Edition du : 11/04/22

Réf. : 22D751

Code patient : 12685 du : 11/04/22

Mme ECHATIBI MBARKA

Docteur FATIMA NIBANI KHAYAT

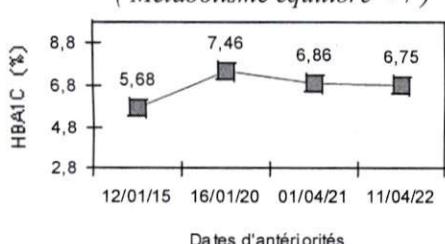
BIOCHIMIE

	Normales	Antériorités
Hémoglobine glycosylée -----	6,75 * %	4 - 6,5
Créatinin	8,50 mg/l	5 - 9
	75,22 μ mol/l	44,24 - 79,64

01/04/2021

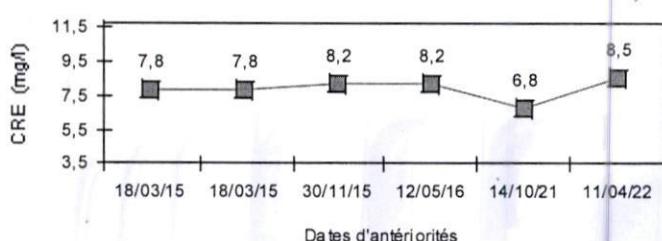
Hémoglobine glycosylée ----- : 6,75 * % 4 - 6,5 6,86

(Métabolisme équilibré < 7)



Dates d'antériorités

Créatinin ----- : 8,50 mg/l 5 - 9 14/10/2021 6,80
Soit : 75,22 μ mol/l 44,24 - 79,64 60,18



Dates d'antériorités

LABORATOIRE D'ANALYSES
DE BIOLOGIE MEDICALE AL QODS
158 Bd De Grande Ceinture Hay Mohammadi
Casablanca Tel: 0522 60 18 65 / 0522 63 78 74

مختبر التحاليل الطبية القدس

Laboratoire d'Analyses de Biologie Médicale AL QODS

LARBI RAMDANI pharmacien biologiste

Casablanca le 11 avril 2022

Mme ECHATIBI MBARKA

FACTURE N°	3929	
Analyses :		
B119 Hémoglobine glycosylée -----	B	80
B111 Crétatine -----	B	30
		Total : B 110
Prélèvements :		
Sang-----	Pc	1,5
TOTAL DOSSIER		157,40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Cinquante Sept Dirhams et Quarante Centimes

Laboratoire d'Analyses
de Biologie Médicale AL QODS
158, bd De Grande Ceinture Hay Mohammadi
Casablanca-Tél:05 22 60 18 65/05 22 63 78 71